



Chers citoyens, chères citoyennes,

En 2020, l'horaire de collecte des matières résiduelles est différent de celui auquel vous êtes accoutumés. En effet, le nombre de collectes de déchets est réduit et il n'y a plus qu'une seule collecte d'encombrants.

Cette décision a été prise par les municipalités de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, de Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-André et Sainte-Hélène-de-Kamouraska qui se sont réunis, il y a déjà quelques années, pour gérer ensemble de manière plus efficace et plus économique, vos matières résiduelles.

Nous sommes conscients que, pour certains d'entre vous, la réduction des collectes de déchets implique des changements d'habitudes significatifs. Cependant, nous croyons qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures qui nous permettront de réduire collectivement notre production de déchets pour des raisons environnementales, bien sûr, mais aussi économiques.

Le coût de traitement des déchets a augmenté cette année et est appelé à augmenter encore au cours des prochaines années. La réduction des collectes de déchets nous permettra de limiter l'impact de ces hausses sur vos factures. Autour de 70 % des matières organiques qui transitent par nos services de collecte de matières résiduelles sont déposées dans les poubelles et se retrouvent donc au dépotoir. De plus, on peut encore observer la présence de matières de toute évidence recyclables sur les lieux d'enfouissement, comme du papier et des bouteilles de plastique. Ensemble, il est possible de faire beaucoup mieux.

Voici donc les principaux changements

Description	2019	À partir de 2020
Nombre de collectes des bacs roulants BLEU RECYCLAGE	26	26
Nombre de collectes des bacs roulants DÉCHETS	26	20
Nombre de collectes des bacs roulants bruns - PUTRESCIBLES	25	26
Nombre de collectes des conteneurs déchets. Noter qu'une rencontre avec chacun sera réalisée d'ici la fin de mars 2020	52	52
Nombre de collectes des conteneurs récupération	52	52
AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU COÛT POUR CHACUN DES CONTENEURS À DÉCHETS. Voir plus bas ce que cela représente. En plus de l'augmentation du tarif de base, ce nouveau tarif est calculé en équivalence du nombre de bacs. Par exemple, un conteneur de 2 verges cubes est l'équivalent de 4 bacs. Comme le tarif par bac est de 189 \$/an, un conteneur de 2 verges cube représentant 4 bacs donne un tarif annuel de 756,00 \$. L'an passé ce même conteneur coûtait 352,80 \$. Afin de pallier à ces augmentations, nous vous invitons dans la mesure du possible à réduire le volume de vos déchets et de vos conteneurs et à recycler davantage.	\$\$	\$\$\$\$

COÛT pour les bacs roulants ou conteneurs à récupérations BLEU et bacs roulants BRUNS pour le putrescible.	\$\$\$ selon le volume	0.00 \$
Obligation de faire la récupération au maximum des plastiques agricoles en respectant la méthode mise en place.		
NOUVELLE tarification basée UNIQUEMENT sur le nombre de BACS ROULANTS et le nombre de CONTENEURS UTILISÉS POUR LES DÉCHETS. Une mesure transitoire est prévue pour Saint-Alexandre-de-Kamouraska pour 2020 afin de se donner le temps d'aviser nos contribuables au niveau de ceux qui utilisaient le service des bacs roulants.		

À l'automne 2020, la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, fera un inventaire plus juste du nombre de BACS utilisés par chacun en vue de la facturation annuelle de 2021 pour établir le nombre de bacs roulants à déchets.

Sans effort, c'est la DURÉE DE VIE UTILE DES SITES D'ENFOUISSEMENT qui est compromise. De plus, la question est qui va accepter d'avoir un tel site sur son territoire.

Le coût de traitement des matières résiduelles a plus que doublé depuis 2010. En 2010, le coût de traitement et enfouissement pour l'ensemble des matières résiduelles pour le regroupement des quatre municipalités était de 84 653 \$ et il est prévu 253 087 \$ pour 2020.



Tous ensemble nous avons intérêt à collaborer pour RÉDUIRE le volume de déchets et à utiliser le bac brun pour toutes les matières putrescibles.

D'ici là, n'hésitez pas à contacter votre Municipalité pour plus d'information.

Anita O. Castonguay, mairesse de Saint-Alexandre-de-Kamouraska
 Nancy St-Pierre, mairesse de Saint-Joseph-de-Kamouraska
 Gervais Darisse, maire de Saint-André
 Louise Hémond, mairesse de Sainte-Hélène-de-Kamouraska

28/02/2020